



Créé en 1989 par Jean-Claude Lavorel, LVL Médical est aujourd'hui un acteur de référence de l'Assistance Médicale à Domicile. LVL Médical répond aux besoins croissants des patients et des médecins prescripteurs en proposant des prestations d'assistance respiratoire, de perfusion, de nutrition entérale et d'insulinothérapie par pompe à domicile. LVL Médical est également présent en Allemagne à travers sa filiale Bonitas, aujourd'hui leader national sur le marché des soins infirmiers et intensifs à domicile ou en structures dédiées.

Chaque jour, plus de 50 000 patients sont pris en charge par LVL Médical Groupe et ses 2 600 collaborateurs.

Pour plus d'informations :
LVL Médical Groupe
Service Communication
Tél. 04 26 68 68 07
communication@lvmedical.com
<http://espacefinance.lvmedical.com>

Euronext
Compartment C Paris
ISIN FR0000054686
Reuters LVL.M.PA
Bloomberg LVL
Indice :
CAC@Small

LVL
LISTED
NYSE
EURONEXT

Communiqué de presse

Lyon, le 8 juin 2012

Négociations exclusives avec le groupe Air Liquide portant sur l'acquisition de 70,49% du capital de LVL Médical Groupe auprès des familles Lavorel et Haby et du groupe Malakoff-Médéric

* * *

Jean-Claude Lavorel et sa famille, ainsi que le groupe Malakoff-Médéric et la famille Haby, annoncent leur **entrée en négociations exclusives en vue de la cession de leurs participations cumulées de 70,49% dans le capital de LVL Médical Groupe SA** (« LVL Médical ») à Air Liquide à un prix de **30,89 € par action**.

L'acquisition du contrôle de LVL Médical conduira au dépôt par Air Liquide d'une **offre publique d'achat simplifiée** (puis, le cas échéant, d'un retrait obligatoire) sur les actions et bons de souscription* restant en circulation, conformément à la réglementation en vigueur. **Les activités de LVL Médical en Allemagne auront été, préalablement à l'acquisition par Air Liquide, acquises par la famille Lavorel.**

Air Liquide entend **poursuivre le développement de LVL Médical, en privilégiant la continuité dans le management de l'entreprise, sous la présidence de Jean-Claude Lavorel**, et en s'appuyant sur l'expertise et l'engagement de ses équipes actuelles.

L'opération, une fois finalisée, permettra à Air Liquide de détenir uniquement les activités françaises de LVL Médical.

Une information-consultation des instances représentatives du personnel concernées de LVL Médical et d'Air Liquide va être lancée. L'acquisition du contrôle de LVL Médical par Air Liquide est soumise à l'autorisation de l'Autorité de concurrence française. L'ensemble de l'opération devrait être finalisée au 4ème trimestre 2012.

* * *

Jean-Claude Lavorel, Président et Fondateur de LVL Médical, a déclaré : « **En tant que fondateur de LVL Médical, profondément attaché à l'entreprise et à ses salariés, je suis heureux de pérenniser l'avenir de LVL Médical et de ses équipes dans le cadre d'un rapprochement avec Air Liquide. Cette nouvelle page s'ouvre sur des ambitions de croissance réaffirmées et continuera de s'écrire sur la base des valeurs que je défends depuis plus de 20 ans.** »

Pascal Vinet, Directeur des Opérations Mondiales Santé et membre du Comité Exécutif du Groupe Air Liquide, a déclaré : « **LVL Médical est un acteur de référence de la santé à domicile en France, reconnu pour son expertise, le professionnalisme de ses équipes et son esprit de service. Notre savoir-faire associé à celui de LVL Médical et notre capacité d'innovation permettront à LVL Médical de poursuivre son développement. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de croissance externe des activités Santé d'Air Liquide. La Santé est un des relais de croissance du Groupe.**»

* * *

Oddo Corporate Finance et De Pardieu Brocas Maffei ont conseillé les Cédants dans le cadre de cette opération.

* bons de souscription ou BSAAR: bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables

***** Modalités du projet *****

- *Air Liquide, la famille Lavorel dont en particulier M. Lavorel, Président-Directeur Général, et les autres membres du concert contrôlant LVL Médical, sont entrés en négociations exclusives en vue du rachat par Air Liquide d'un bloc de contrôle représentant au total 70,49 % du capital de LVL Médical.*
- *Concomitamment à ce rachat, la famille Lavorel procéderait à l'acquisition des activités de LVL Médical en Allemagne auprès de LVL Médical pour un montant global de 80 millions d'euros.*
- *L'acquisition du contrôle de LVL Médical par Air Liquide serait suivie du dépôt d'une offre publique d'achat simplifiée sur les actions et BSAAR* LVL Médical restant en circulation.*
- *Air Liquide a proposé aux Cédants un prix de 30,89 € par action payable en numéraire. Cette offre valorise actuellement les fonds propres de LVL Médical à environ 307 millions d'euros, sur la base d'une dette nette ajustée d'environ 89 millions d'euros au 31 mars 2012, soit une valeur d'entreprise globale de 396 millions d'euros, décomposée en 316 millions d'euros pour les activités françaises conservées par Air Liquide, et 80 millions d'euros pour les activités de LVL Médical en Allemagne, racheté par la famille Lavorel. Le prix de 30,89 € par action représente ainsi une prime de 90% par rapport au cours de clôture de l'action LVL Médical le 8 juin 2012.*
- *Le cabinet Bellot Mullenbach et Associés a été désigné par le conseil d'administration de LVL Médical en qualité d'expert indépendant, en vue de délivrer une attestation d'équité portant sur le prix offert dans le cadre de l'offre publique simplifiée, y compris dans la perspective d'un éventuel retrait obligatoire, ainsi que sur la cession des activités de LVL Médical en Allemagne à la famille Lavorel.
L'acquisition par Air Liquide sera soumise à la condition de l'obtention par LVL Médical de cette attestation d'équité et à la recommandation de son offre par le conseil d'administration de LVL Médical.*
- *Cette acquisition n'est soumise à aucune autre condition suspensive.*
- *Les acquisitions pourraient être réalisées au cours du troisième trimestre 2012. L'offre publique d'achat simplifiée sur les actions et BSAAR* LVL Médical restant en circulation (suivie le cas échéant d'un retrait obligatoire) au même prix de 30,89 euros par action et à un prix par BSAAR déterminé sur la base du prix d'offre soit 13,2 euros par BSAAR* (sous réserve de la déclaration de conformité de l'AMF), pourrait être finalisée au quatrième trimestre 2012.*